

Les conditions générales de vente de YURTERRA

1. Dispositions applicables et acceptation des conditions générales

Toutes réservations de séjours et activités chez YURTERRA sont soumises aux présentes conditions générales.

Sauf stipulation expresse contraire, le client est censé avoir pris connaissance desdites conditions et en avoir accepté toutes les clauses au plus tard lors du versement de l'acompte de réservation ou de la prise de possession de la chambre.

Le propriétaire certifie que le bien loué est conforme au Livre III du Code Wallon du tourisme relatif aux normes d'incendies pour les hébergements touristiques de terroir.

2. Formation du contrat et paiement du prix

La réservation devient effective et vaut contrat de location dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 50% du montant du prix du séjour. La prise de possession de la chambre vaut également contrat de location.

Le solde du séjour est à régler à l'arrivée chez le propriétaire ou via versement au plus tard 3 jours avant le début du séjour. Les consommations et les prestations supplémentaires non prévues à l'avance seront à régler en fin de séjour au propriétaire. Sauf indication contraire, tous les règlements sur place se font en espèces ou via l'application Bancontact sur smartphone.

Passer par nous en direct, vous permettra toujours de payer le tarif le moins élevé. Par exemple, les tarifs sur le site de Airbnb sont plus élevés. Nous restons maîtres de nos prix et passer par un site de réservation en ligne vous reviendra plus cher que de passer par nous directement.

3. Annulation du contrat

Toute annulation par le client doit être notifiée par lettre ou e-mail à l'adresse yurterra.be@gmail.com au propriétaire.

- Si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le début du séjour, l'acompte sera remboursé intégralement. Dans les autres cas, l'acompte reste acquis au propriétaire.
- Si l'annulation intervient moins de 48 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

- En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement et aux prestations supplémentaires demandées mais non consommées reste intégralement acquis au propriétaire.

En cas d'annulation du séjour par le propriétaire avant la date de début du séjour, il doit en informer le client par tous les moyens possibles et si il n'a pas reçu de confirmation de réception par mail ou sms il se doit de confirmer par lettre recommandée avec accusé de réception. Le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes versées. Sauf cas de force majeure, il recevra en outre un bon d'achat chez YURTErra égale à la moitié du prix de séjour si l'annulation intervient moins de 48 heures avant le début du séjour.

4. Arrivée, départ et durée du séjour

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures indiquées. Par obligation légale, il sera demandé au client, dès son arrivée, de communiquer les informations nécessaires au contrôle des voyageurs (coordonnées, numéro d'identité, ...).

En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire. Si le client ne s'est pas manifesté dans l'heure qui suit le jour et l'heure prévus de début de séjour, la réservation devient nulle et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes.

L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

Sauf convention avec le propriétaire, le départ se fait avant 11h00.

5. Usage et occupation des lieux

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il tiendra compte de la quiétude des autres occupants et du propriétaire. Les parents veilleront en outre à ce que leurs enfants respectent les règles de vie du lieu.

Sauf accord au préalable, la yourte est prévue à l'usage exclusif d'uniquement deux personnes.

Le séjour réservé est fixé pour un nombre précis de personnes en ce compris les bébés et enfants en bas âge. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire a le droit de refuser les clients supplémentaires.

Le refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Les animaux domestiques ne sont pas admis. En cas de non respect de cette règle, le propriétaire a le droit de refuser l'entrée du client dans sa chambre. Le refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture de contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Notre maison et la yourte sont des lieux **non fumeur**, tant dans les parties communes que dans la yourte, même à la fenêtre ! Il est donc **STRICTEMENT INTERDIT** de fumer à l'intérieur. En cas de non respect de cette règle, après avoir constaté que vous ayez fumé dans votre chambre, nous nous réservons le droit de vous facturer 150 euros de frais de nettoyage supplémentaires.

Le client s'engage à rendre la chambre et le mobilier mis à sa disposition en bon état.

Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés et sous surveillance constante d'au moins un adulte. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident à la mare, au trampoline ou autre.

6. Les services

- Le petit-déjeuner peut être servi entre 8h et 10h, vous pourrez nous communiquer l'heure à laquelle vous souhaitez être servi lors de votre arrivée.

- **Le dîner en table d'hôtes** est possible mais sur réservation et selon nos disponibilités. Proposant des produits frais, tous les repas se font uniquement sur réservation 48 heures à l'avance. Attention, tous les repas réservés mais non servis suite à non présentation ou annulation au plus tard la veille pour le lendemain ou le jour même seront intégralement facturés.

- **Boissons** : Une série de boissons sont à votre disposition, nous vous les servons à discrétion et sur demande.

- En aucun cas nos parties d'habitations privatives (cuisine comprise) ne sont accessibles aux clients.

6. Responsabilités

Toute réclamation relative à l'état des lieux au doit être notifiée immédiatement au propriétaire.

Si des dégâts sont constatés à la fin du séjour, le propriétaire effectuera les achats ou travaux nécessaires à la remise en état du logement. Il fournira la ou les facture(s) et les facturera au client.

Les effets personnels, quels qu'ils soient (vélos en location/prêt, véhicule, objets de valeurs etc...) restent sous la seule responsabilité de son propriétaire ou locataire. YURTerra ne pourra être tenu pour responsable en cas de disparition, vol ou dégradation.

7. Cartes cadeaux

Nos cartes cadeaux, ne sont ni échangeables, ni remboursables. Merci de respecter la date de validité sous peine de nullité. Si vous souhaitez la prolonger d'1 an supplémentaire à condition de vous manifester lorsqu'elle est encore valable, vous devrez vous acquitter d'un supplément de 20 euros.

8. Conditions des concours sur Facebook

- Pour valider votre participation, il faut absolument respecter les consignes du concours.
- Le non respect d'une ou plusieurs consignes, annulera votre participation.
- La nuitée est à prendre en semaine. Entre le dimanche et le jeudi.
- La nuitée est à prendre hors congés scolaires, weekends et veille de jours fériés et ce dans les 6 mois du concours.
- Si le lot n'est pas réclamé par la personne gagnante dans les 5 jours, celui-ci sera remis en jeu ultérieurement.
- Le bon gagnant est nominatif et ne pourra être cédé à une personne tierce ni échangé contre un autre service.
- Si vous avez déjà réservé une nuitée, " le bon concours " ne pourra servir de paiement pour celle-ci.